

RÉOUVERTURE TOTALE DES DÉCHÈTERIES SUR RDV DÈS LE 04/05/2020

A compter de **lundi 4 mai**, les **déchèteries vaclusiennes accueilleront tous les déchets sur prise de rendez-vous**.

Durant cette période de ralentissement de l'activité économique, certaines filières de traitement des déchets dangereux et non dangereux provenant des déchèteries ont subi des perturbations empêchant leur valorisation et leur élimination. La fermeture des déchèteries, conformément aux mesures gouvernementales, a permis de ne pas engorger les sites de traitement.

Les repreneurs ont ainsi bénéficié de temps pour reprendre leur activité dans le respect des conditions sanitaires pour lutter contre la propagation du virus.

La plupart des filières sont de nouveau opérationnelles. Les **déchèteries du Grand Avignon peuvent à présent accueillir, en plus des végétaux, les encombrants, les gravats, le bois, les cartons, la ferraille, les déchets électroniques et les déchets toxiques**, dans la limite des conditions d'accès classiques soit 2m³ par déchet et par jour.

Seul le **meublier** – meubles et matelas - **ne peut pas être accepté** en l'absence de solution de traitement. Nous sommes contraints de demander aux usagers de les conserver au domicile jusqu'à nouvel ordre.

Il est plus que jamais recommandé d'appliquer les gestes barrières de manière très stricte : une distance d'un mètre minimum doit être respectée et aucun contact ne doit avoir lieu entre les individus, visiteurs et agents de déchèteries.

Liste des déchèteries ouvertes :

La partie vaclusienne du Grand Avignon dispose de 5 déchèteries :

- **Avignon - Courtine** : Chemin de Courtine
- **Montfavet – Avignon** : Avenue des Souspirous
- **Vedène** : Avenue Vidier Maurice Marguerite
- **Entraigues-sur-la-Sorgue** : 800 avenue de Counoise – ZAC du Plan
- **Velleron** : Chemin de la Petite Bressy

Nous vous rappelons que les dépôts au sol devant les déchèteries sont interdits sous peine de poursuites (code pénal).

Une prise de rendez-vous nécessaire pour amener vos déchets

Pour fluidifier la fréquentation des déchèteries et éviter les files d'attente, **il est impératif de prendre rendez-vous gratuitement sur la plateforme internet www.rdv-decheterie.fr avant toute venue en déchèterie**.

Un accès sur rendez-vous est proposé au plus tôt pour le lendemain, en fonction des disponibilités.

En cas de créneau indisponible dans une déchèterie, il est possible de convenir d'un rendez-vous dans une autre déchèterie du territoire du Grand Avignon.

Les déchèteries proposant le plus de créneaux sont celles situées en Courtine et à Montfavet sur Avignon.

Les personnes rencontrant des difficultés ou privées de connexion internet peuvent joindre le standard téléphonique **Direct Grand Avignon au 0800 71 84 84**.

Comment fonctionne la plateforme www.rdv-decheterie.fr ?

En arrivant sur le site, commencez directement la réservation en précisant le statut, particulier ou professionnel, et le code postal, puis laissez-vous guider.

- Sélectionnez votre déchèterie
- Précisez le type et la quantité de déchets à évacuer (maximum 2m³ par type de déchet)
- Sélectionner dans le calendrier, la plage disponible qui vous convient
- Confirmez votre inscription au service
- **Indiquez votre numéro de badge d'accès pour éviter tout contact**
- Recevez un mail de confirmation de votre rendez-vous, et une attestation d'inscription.

Conditions d'accès dans vos déchèteries

L'accès à vos déchèteries est sécurisé dans le respect des gestes barrières.

1. Le conducteur et les passagers restent confinés dans le véhicule et s'avancent jusqu'au gardien situé à l'entrée du site
2. Si le numéro de badge n'a pas été renseigné lors de la prise de rendez-vous, le conducteur ouvre sa fenêtre de quelques centimètres de manière à dicter le numéro affiché au dos de la carte d'accès à la déchèterie et son nom de famille
3. L'utilisateur déclare les quantités de déchets qu'il évacue
4. Il dépose ses déchets dans les caissons appropriés, tout en respectant les consignes de tri

Le respect des consignes permet de maintenir le service public, tout en préservant la santé des usagers et des agents de déchèterie.

Attention ! En application de l'état d'urgence sanitaire, vous devez systématiquement vous déplacer en déchèterie, accompagné de l'attestation complétée pour « Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées ». Lors de la prise de rendez-vous, un lien amène directement vers le générateur d'attestation de déplacement dérogatoire du Ministère de l'Intérieur. L'attestation peut ensuite être imprimée ou sauvegardée au format PDF sur le téléphone portable.

Comment effectuer une demande de carte d'accès

Compléter le [formulaire de demande de carte d'accès](#) accessible sur le site www.grandavignon.fr.

- Joindre une copie de la pièce d'identité du futur détenteur
- Joindre un justificatif de domicile de – de 3 mois (taxe d'habitation, quittance électricité ou eau)

Envoyer le tout par mail à decheteries@grandavignon.fr ou par courrier au Grand Avignon, 320 chemin des Meinajariès – Agroparc BP 1259 – 84911 AVIGNON Cedex 9